

## Le trentième anniversaire des Rubans du Patrimoine

*Evelyne Thomas*

Les Rubans du Patrimoine fêtaient cette année leur trentième anniversaire. Une occasion particulière de célébrer l'événement dans le cadre prestigieux de l'hôtel de Boisgelin, siège de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, qui fêtait les dix ans de son partenariat avec les Rubans du Patrimoine.

Pour la circonstance, Alain Di Crescenzo, président de la FNCE, a accueilli les lauréats du concours 2024. Se plaçant dans une perspective historique, il a d'abord rappelé l'histoire des lieux, celle de l'hôtel particulier édifié par l'architecte Alexandre-Théodore Brongniart à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont il a annoncé la prochaine restauration, pour laquelle un permis de construire vient d'être déposé (essentiellement une mise aux normes). Il s'est ensuite réjoui des trente années d'existence des Rubans du Patrimoine qui, depuis leur création, ont remis 1918 prix, dont 190 prix nationaux. « Trente ans, c'est peu ou c'est beaucoup, mais en tout cas je veux que l'histoire continue » a-t-il affirmé.

Les lauréats ont ensuite reçu leur prix, l'occasion de féliciter les élus pour leur persévérance et parfois leur courage à prendre soin du patrimoine, mais aussi de rendre hommage aux artisans qui ont œuvré à la restauration de ce patrimoine, et aux architectes qui ont conçu des projets. Cinq prix ont été délivrés, correspondant aux catégories définies par le nombre d'habitants et par les initiatives particulières.

Dans la catégorie des communes ou intercommunalités de moins de 3500 habitants, celle de Merville-Franceville dans le Calvados a été récompensée pour le sauvetage de sa redoute, la seule survivante des trois qui existaient et qui a été restaurée à l'identique selon les plans de Vauban. Une restauration de quarante ans « qui a commencé en francs et s'est terminée en euro ».



Boulogne-sur-Mer, dont le maire était absent pour cause de débat parlementaire, a reçu un prix pour la restauration de sa basilique Notre-Dame et de ses fresques. Un édifice relativement jeune puisqu'il a été construit il y a cent soixante ans, mais « avec un dôme de cent mètres de hauteur qui nécessite des soins attentifs et qui a toujours fait l'objet de restauration depuis sa construction ».

La commune de Charly, située dans la métropole de Lyon, a été récompensée pour la restauration de la serre et de l'orangerie du domaine Melchior Philibert, un négociant mécène qui a fait fortune au XVII<sup>e</sup> siècle.

Arques, dans la Pas-de-Calais, a reçu un prix spécial du jury pour le sauvetage d'un ascenseur à bateau, qui était voué à la destruction. Une association a été créée pour le sauver et il est désormais ouvert au public depuis un an. Ce sauvetage a nécessité neuf millions d'euro, dont cinq millions de subventions européennes. Le fonctionnement de l'ascenseur



n'a malheureusement pas pu être remis en service, car le coût aurait été quatre fois supérieur. En effet, lors d'une précédente intervention, du béton avait été coulé dans le piston. Ce fut l'occasion de mettre en garde contre les interventions irréversibles qui rendent impossibles les restaurations futures: les travaux doivent pouvoir faire l'objet d'un retour en arrière. Le coût de la restauration de l'ascenseur à bateau s'explique aussi parce qu'il s'agit d'un ouvrage métallique et que le seul déplombage a coûté trois millions d'euro.

Enfin un prix spécial du dynamisme a été attribué à Dives-sur-Mer, seconde récompense pour le Calvados, pour la restauration du beffroi de l'ancienne usine métallurgique, qui produisait des objets en cuivre, en aluminium, en laiton, et qui a notamment fourni des douilles lors de la Seconde Guerre Mondiale. Cette usine qui a fait vivre tout un territoire pendant un siècle, est le symbole d'une évolution actuelle, qui voit l'industrie remplacée par le tourisme et la Culture. En effet, l'usine a fermé en 1986, ce qui fut un choc terrible pour les habitants de la région. À la place a été créé un port de 1600 anneaux, et un lieu culturel a été installé à l'entrée du port avec école de musique et salle de spectacle dédiée à la marionnette.

Franck Perraud, vice-Président de la Fédération française du bâtiment, a prononcé le discours de clôture de cette cérémonie, avant qu'un cocktail ne rassemble les invités.

